

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Délibération n° 38/2026

L'an deux mil vingt-six

Le **5 du mois de juin** Le Conseil Municipal de la commune de MILHAC-DE-NONTRON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des associations, sous la présidence de Monsieur Pascal MECHINEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20/05/2026

PRESENTS : MECHINEAU Pascal, GIGNOUX Pascal, GOUDY Martine, AUPETIT Karine, BARRY Alain, BRAY Kevin, DUBOIS Maëva, JAMAIN Thomas, LAFONT-SANTIN Jeanne-Marie, MUCHERON Laurence

PROCURATION : CRESPO FARGES Cédric à GOUDY Martine, GRUWÉ Marion à DUBOIS Maëva, JEAN Laetitia à GIGNOUX Pascal, LEFEBVRE Xavier à AUPETIT Karine

ABSENTS : PEYTOUR Bruno

SECRETAIRE DE SEANCE : GIGNOUX Pascal

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 10

Procurations : 4

Votants : 14

Objet : PROVISION POUR RISQUE EN SEMI-BUDGETAIRE SUR LE BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que les titres émis par la collectivité font l'objet de poursuites contentieuses auprès des redevables en cas de non-paiement.

Les sommes à recouvrer dans ses circonstances sont qualifiées de "créances douteuses" et dans ce cas il est recommandé de constituer des provisions afin d'anticiper un éventuel impayé définitif qui pourrait aboutir en admission en non-valeur.

Ces provisions sont appliqué en régime semi-budgétaire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

➤ Décide d'appliquer ces provisions en régime semi-budgétaire

Pour extrait conforme
au registre des délibérations du conseil municipal
Le Maire, Monsieur Pascal MECHINEAU
La Secrétaire de séance, Mr Pascal GIGNOUX

Copie certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en sous-préfecture et de sa publication
Le Maire, Pascal MECHINEAU

